

CERCLE CLÉ – CONTRAT LIBERTÉ ÉQUITÉ

Un cercle pour la réflexion, les propositions, l'engagement et l'action.

Extraits des STATUTS

Article 2 – Objet social :

L'Association est un cercle (think-tank) de réflexion sur le défi majeur des prochaines décennies de la gouvernance des biens publics dans les espaces nationaux et internationaux : épanouissement des libertés et de la dignité de toute personne – réduction des inégalités – partenariat public/privé – réponses collectives aux problèmes du développement, de l'éducation pour tous, des crises financières, du changement climatique, de la paix... La réflexion sur cette gouvernance des biens publics veut associer les acteurs non étatiques, la société civile, les associations et fondations – qui sont un élément incontournables des nouvelles dynamiques pour promouvoir l'intérêt général et mettre en relation marché et progrès humain – dans une vision humaniste de l'homme, de la société, de la vie.

2.1 – L'Association veut promouvoir :

- l'initiative privée comme moteur individuel et collectif,
- la solidarité comme régulateur au service de la communauté,
- le contrat comme outil de participation au bien commun,
- la mobilisation pour imaginer les outils nouveaux de la gouvernance alliant démocratie représentative et démocratie participative.

2.2 – L'Association favorisera la recherche fondamentale et appliquée dans ces domaines.

2.3 – L'Association pourra :

- éditer des ouvrages, des articles, des rapports et procéder à leur diffusion,
- organiser des colloques, séminaires, conférences, débats, etc... ou y participer.



BULLETIN D'ADHÉSION - 2020

à retourner à Eric BONSCH – Cercle CLÉ – 1 rue Michel Chasles – 75012 PARIS

NOM - PRÉNOM :

ENTREPRISE / ORGANISME :

FONCTION (que vous souhaitez voir inscrite) :.....

E-mail :

Téléphone fixe ou portable :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet de l'Association, tel qu'il figure dans les statuts et déclare vouloir adhérer à l'association Cercle Contrat Liberté Équité (CLÉ).

MONTANT DES COTISATIONS :

- Adhérent : 35 €
- Couple : 45 €
- Étudiant : 15 €
- Adhérent bienfaiteur : 100 €
- Association – Fondation : 150 €
- Entreprise : 200 €
- Contribution libre : €

Date d'adhésion : _____

Cotisation acquittée : _____

Numéro d'ordre : _____

Fait à, le

L'adhérent :